

# Loto gagnant pour l'église pointoise

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

17 octobre 2021

*Le Loto a gratifié l'église St Pierre et St Paul de Pointe-à-Pitre d'un chèque de 500 000 euros, dans le cadre de la mission Bern.*

Dimanche 16 octobre, l'église Saint Pierre et Saint Paul a été le théâtre de la cérémonie de remise de chèque du Loto du Patrimoine pour la restauration de cet important monument de la ville de Pointe-à-Pitre. Le bâtiment est classé au titre des monuments historiques depuis 1978. La Région Guadeloupe avait pris le relais de la ville de Pointe-à-Pitre en assumant la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extrême urgence nécessaires afin de sécuriser l'édifice. La délégation régionale de la Fondation du Patrimoine et la Mission Bern, chargée de l'identification de patrimoines en péril et de leur sauvegarde a sélectionné l'église Saint Pierre et Saint Paul afin qu'elle puisse bénéficier du chèque octroyé par le Loto. La somme versée provient des recettes de la vente de tickets de grattage et de grilles de loto, en partenariat avec la Française des Jeux. Ces fonds permettront de poursuivre les travaux d'urgence comme la réparation de la toiture ainsi que la consolidation de sa structure. Ils compléteront le financement du conseil régional et du ministère de la culture qui abonderont le budget à hauteur de 1 million chacun. Située au cœur de la ville de Pointe-à-Pitre, l'église a été sélectionnée par la Mission Bern comme monument emblématique de la Guadeloupe en 2021.

## **Finances catastrophiques de Pointe-à-Pitre**

Construite à l'origine en 1807, elle fut victime du séisme de 1843 avant sa reconstruction en 1867. Sa structure d'origine en bois fut remplacée par une ossature métallique plus résistante aux intempéries et aux séismes. Ses deux saints patrons, Pierre et Paul, entourés des quatre évangélistes arborent sa façade néoclassique, dessinée par l'architecte Petit. L'intérieur de l'église se caractérise par son ossature de fonte et d'acier marquée par une décoration travaillée, avec des chapiteaux et des rivetages de style gothique. Le maître-autel en marbre de Carrare, classé

au titre des monuments historiques, fut réalisé au XIXe siècle par les ateliers du maître Vincent Bonomi. Cette mobilisation de la puissance publique et de la fondation du patrimoine est plus que nécessaire dans une ville de Pointe-à-Pitre où la culture et en particulier le patrimoine sont en grande souffrance. En dépit des avancées sur le ciné-théâtre “La Renaissance”, l’état global de cette ville historique qui porte pourtant le label “Ville d’Art et d’histoire” inquiète largement les Pointois et les défenseurs du patrimoine. Situation d’autant plus inquiétante que les finances catastrophiques de la ville ne permettent pas de réels investissements en la matière.